

AU FIL DE THIL

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE THIL (AIN).

Dans le présent numéro :

NOS ACTIONS

ENVIRONNEMENT

FOCUS SUR ...

DATES À RETENIR

**PLAN COMMUNAL DE
SAUVEGARDE**



EDITO

PAR VALÉRIE POMMAZ

Nous nous souviendrons sans doute longtemps de cette année 2020, année mondialement inédite ! Il est certain que nous avons tous hâte de tourner la page pour revivre des jours meilleurs, dans une normalité retrouvée, même si ce n'est pas pour tout de suite. Restons prudents.

Installée depuis le 23 mai 2020, votre équipe municipale a dû s'adapter et faire face à toutes les procédures et protocoles des différents stades de la pandémie. Par la mise en place du quart d'heure citoyen en Facebook live, avant chaque conseil municipal, par la parution de ce deuxième numéro d'*Au fil de Thil*, au gré de nos rencontres, nous avons cherché à maintenir ce lien, ce contact direct avec vous, si important pour notre équipe. Nous espérons que cette année 2021 nous permettra de partager de bons moments festifs avec nos associations, mises à mal en 2020, mais toujours prêtes à organiser des événements qui nous rassemblent.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente à vous et vos familles nos meilleurs voeux pour 2021.

Votre maire

NOS ACTIONS

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Dès le début de notre mandat, nous avons, après le premier confinement, remis en route les travaux d'assainissement et d'eau potable.

Les travaux d'assainissement des tranches 1 et 2 sont maintenant terminés. Les essais ont été réalisés et le règlement régissant le fonctionnement a été voté par le conseil communautaire le 15 décembre 2020.

La CCMP rédige actuellement la procédure qui va permettre votre raccordement. Ces documents seront, pour les personnes concernées, directement déposés dans vos boîtes aux lettres.

Enfin, dès le 11 janvier 2021, les travaux de changement du réseau d'eau potable ont repris au niveau de la rue de la mairie. Ces travaux supplémentaires permettront d'avoir un réseau neuf d'eau potable (dans les zones de l'assainissement collectif) limitant ainsi les fuites dans notre réseau. Ces travaux ont été financés par le syndicat des eaux de Thil-Niévroz.

VOIRIE

Suite aux travaux de l'assainissement, un enrobé partiel de la rue neuve a été réalisé. Dès ce printemps, la suite de l'enrobé sera réalisée par le département, du carrefour de la rue de l'église jusqu'au lotissement "Les primevères".

La rue de l'Église a enfin aussi, retrouvé son sens unique, nous attendons la reprise de l'activité des entreprises de travaux publics pour discuter de sa réfection.

Nous remercions tous les Thilois pour leur patience passée et à venir pour la gêne occasionnée.

Nous avons également procédé au remplacement de deux anciennes bornes par des bouches à incendie facilitant ainsi le passage sur les trottoirs. Ces changements représentent un coût de 5760 €.

COLIBRI

Lors de la commission développement économique et Colibri de la CCMP, présidée par Valérie Pommaz, il a été demandé aux communes de la CCMP de remonter les besoins de chaque commune auprès du service dédié. Ainsi, à Thil, nous avons souhaité consulter la population pour connaître leurs besoins actuels, à venir et les points d'amélioration. Vous avez été 95 Thilois à donner votre avis et nous vous en remercions. L'analyse de ce questionnaire a été transmis au service dédié et nous espérons que les attentes des Thilois seront entendues et nous œuvrerons pour cela.



CHAMP SOLAIRE

Pendant la campagne électorale, nous vous informions de notre souhait d'étudier la faisabilité d'un champ solaire sur notre commune. A côté des étangs de Thil, en lieu et place des anciennes carrières, se trouve une parcelle, appartenant à notre commune, inexploitable : celle-ci est faite de remblai, son sol est assez pauvre et elle est traversée par une ligne à haute tension. Sur notre site internet, vous trouverez plus de détails concernant notre appel à projet.

Suite à cet appel, nous avons conventionné avec la Société Luxel, qui va réaliser l'étude de faisabilité. Cela ne veut pas dire que nous pourrions à terme réaliser cet ouvrage, mais nous lançons d'ores et déjà les démarches nécessaires et les études en vue de cette réalisation. C'est la partie la plus longue, environ 3 ans, car ces études comportent une enquête environnementale qui analyse la faune et la flore sur une année entière. Ensuite, seulement, si les services de l'Etat acceptent, la réalisation peut commencer, pour une mise en service possible en 2025.

A ce stade, chaque Thilois pourra s'il le souhaite prendre part à ce projet par le biais d'un financement participatif. Cette phase d'étude ne génère aucun frais pour notre commune.

Retrouvez toutes les informations relatives à ce projet sur le site de la mairie : www.thil.fr

DÉPÔT SAUVAGE, VOL D'EAU ... ÇA VOUS COÛTERA CHER !

Lors du Conseil municipal du 19 novembre 2020, la commune a décidé de sanctionner sévèrement les dépôts sauvages et le raccordement illicite aux bouches à incendie. Ces délits ont un coût financier pour la commune mais également un coût pour notre environnement.

Dépôt sauvage

Tout contrevenant devra s'acquitter des frais de remise en état selon les forfaits suivants :

Nombre d'heures d'intervention (en heures cumulées)	Forfait
0 à 4h	200 €
4h à 8h	350 €
8h à 12h	500 €
12h à 16h	650 €
150 € par tranche de 4h supplémentaires	

Et également des frais annexes si du matériel spécifique devait être utilisé.

Raccordement illicite aux bouches à incendies.

L'usage des poteaux ou bouches à incendie est réservé au service public de lutte, d'aide et de secours contre les incendies. L'utilisation des poteaux ou bouches à incendie peut être autorisée à d'autres fins que la lutte contre les incendies après accord du maire. Toute personne non autorisée devra s'acquitter d'une amende forfaitaire de 600 euros.

FUITE DE GAZ

Lors du contrôle annuel de l'Apave (organisme de contrôle), une très importante fuite de gaz a été détectée au niveau de l'arrivée des tuyaux alimentant l'école, la mairie et la salle des fêtes. L'Apave nous informe que ces fuites ne sont pas nouvelles et avaient d'ailleurs été signalées lors de précédents contrôles.

Suite à notre demande, GRDF, arrivé rapidement sur les lieux, constate les fuites sur toutes les vannes et coupe l'installation jusqu'à réparation. Malheureusement, les travaux sont importants, et le mauvais entretien par le passé, nous oblige à tout changer et refaire à neuf.

Lundi 14 décembre au soir, nous sommes contraints de fermer l'école, pour la sécurité de tous. Grâce au réseau Thilois, nous trouvons rapidement la personne qui a pu réaliser une installation toute neuve et pérenne. Le 28 décembre, GRDF rétablit la liaison et le chauffage dans les bâtiments communaux fonctionne à nouveau.

LES THILOIS SOLIDAIRES ... DES THILOIS

Au mois de Novembre, nous avons relayé la demande d'une famille Thiloise pour un appel aux dons en faveur de l'association FOXG1 France qui œuvre notamment pour soutenir la recherche scientifique et informer sur le syndrome FOXG1. FOXG1 est une maladie génétique extrêmement rare à l'origine d'un polyhandicap intellectuel et moteur profond avec une absence d'acquisition du langage, de la préhension volontaire, de la tenue assise ou de la marche.

Malheureusement, Gauthier, petit Thilois de 2 ans, en est atteint.

Suite à notre relais de cet appel à don, vous avez été 76 personnes à liker la publication Facebook, 170 à la partager. L'association a ainsi récolté, depuis le lancement de la campagne de dons, 11 000 euros dont 1 200 euros provenant de Thilois, qui permettront de financer la recherche et soutenir les familles. Une solidarité a été mise en place : offre de campagnes publicitaires, messages de soutien, aides pour mobiliser des fondations, organisation d'événements à venir, proposition d'un reportage télévisé, ... La famille Thiloise ainsi que l'équipe municipale vous remercient chaleureusement de cet élan de générosité.

N'oublions pas que d'autres enfants Thilois sont également atteints de maladies génétiques rares, notamment de la maladie de Prader-Willi.

Nous ne manquerons pas, à l'avenir, de relayer ces appels à don comme nous l'avons fait pour FOXG1.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une de nos promesses de campagne voit le jour !

Le Conseil Municipal des enfants a été élu en présence de Valérie Pommaz, notre maire, le vendredi 4 décembre à 14h. Le vote a eu lieu à l'école de la Riotte. Les élèves de CE2, CM1 & CM2 ont voté pour élire 8 conseillers municipaux, 4 pour le CM1, 4 pour le CM2, avec la parité filles - garçons !!!

Auparavant, Isabelle Rouvière et Elisabeth Buonomo avaient présenté le projet aux deux classes de Mr Pleynard et Mme Janaudy le 5 novembre. Les enfants se sont montrés très motivés et inventifs durant leur campagne électorale, qui a démarré le 12 novembre avec le dépôt des candidatures.

Nous avons assisté lors de la clôture de cette campagne à la présentation de 11 programmes. Très constructifs et souvent ayant trait à l'école ou à l'environnement, beaucoup d'idées ont émergé pour la vie du village, avec des affiches colorées et parfois très originales. Les enfants ont porté leur projet avec beaucoup de conviction et d'authenticité.

Il était prévu d'installer le CME, en présence des parents, des enfants élus et du Conseil Municipal adulte le samedi 12 décembre; malheureusement, les conditions sanitaires ne nous le permettaient pas.

Nous souhaitons aussi la présence du CME, lors des vœux du Maire, début janvier, qui n'ont pu avoir lieu dans les conditions habituelles.

Le 30 janvier, nous réunirons donc les jeunes élus avec leurs parents aux côtés du Conseil Municipal pour une installation officielle.

ÉCOLE

Une rentrée de novembre mouvementée

La rentrée de novembre 2020 a été compliquée. Il a fallu mettre en place des règles strictes suite au renforcement du plan Vigipirate. L'absence d'une enseignante non remplacée n'offrait pas aux enfants la stabilité et la continuité pédagogiques attendues mais il a fallu, également, faire face à l'absence d'une ATSEM.

La municipalité s'est associée aux côtés des parents d'élèves, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour se mobiliser jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Nous avons été en lien étroit avec l'Inspectrice de la circonscription de la Côtère. Les parents d'élèves ont alerté les services de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale, et ont confectionné des banderoles, puis contacté la presse, qui s'est déplacée le vendredi 13 novembre. Une rencontre est provoquée à l'école avec l'Inspection Académique, les représentants des parents d'élèves et une élue... Le lundi 7 décembre, une nouvelle enseignante prenait ses fonctions dans l'école !



Romane
CM2



Mathias
CM2



Eloïse
CM2



Elyès
CM2



Yanis
CM1



Elena
CM1



Lohan
CM1



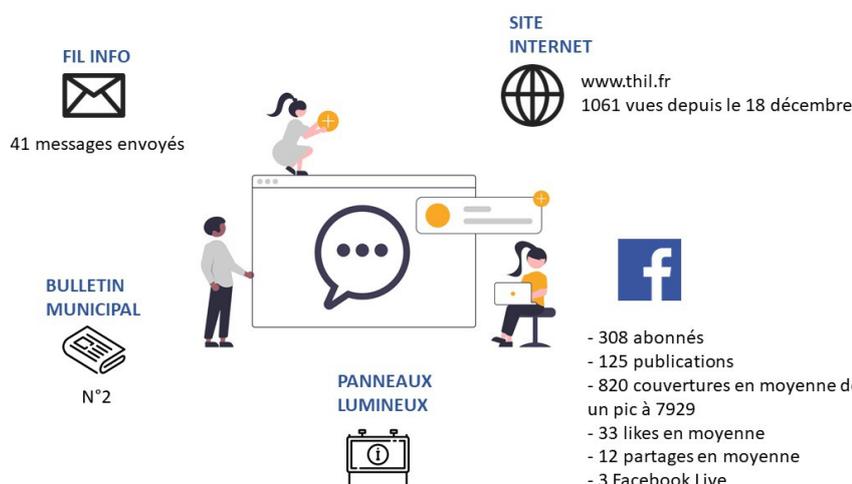
Eloïse
CM1

TÉLÉPHONIE

La téléphonie et l'accès à Internet de la mairie, de la bibliothèque et de l'école font peau neuve. A compter de fin janvier, il vous sera enfin possible de joindre l'école sans coupure ! Cet investissement en matériel professionnel permettra au personnel et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions et d'être joignables.

COMMUNICATION

De la période du 1er octobre 2020 au 3 janvier 2021 :



PANIER DES AÎNÉS

« Samedi 19 décembre, Maire-Noël et ses 5 petits lutins ont été vus dans les rues de Thil distribuant des paniers garnis ! Mais garnis de quoi et pour qui ? Je me suis approchée et j'ai demandé si j'avais droit à un de ces beaux paquets, moi aussi. Non ! m'a-t-on dit. Ils étaient distribués aux 63 séniors de la commune de 75 ans et plus. J'y ai vu une bouteille de vin, des terrines, une douceur et une jacinthe. J'ai rencontré plusieurs d'entre eux comme Jeannine et Joseph qui remerciaient la commune d'avoir pensé à chacun d'eux. D'autres

étaient tellement heureux et touchés. Le repas était impossible à organiser à cause des restrictions sanitaires et finalement même ceux qui n'auraient pu s'y rendre, ont reçu ce cadeau. Je suis très heureuse de cette initiative et j'espère qu'elle perdurera longtemps pour que je puisse en profiter ».



LE BONHOMME DE NEIGE THILOIS HIVER 2020- 2021 EST ...

Merci aux Thilois d'avoir participé au concours improvisé du bonhomme de neige en partageant les photos de leurs réalisations sur le Facebook de la commune.



CALENDRIER DE L'AVENT DES ENTREPRISES

Retour sur le mois de décembre et notre fil rouge sur Facebook ! Nous avons une vraie richesse sur la commune et nous avons souhaité mettre en avant les 26 entreprises Thiloises.



*Un internaute qui revient 2 fois sur une même page est un visiteur unique, mais compte pour deux visites.

Le site internet de la mairie a fait peau neuve. Nous espérons que vous y trouverez toutes les informations nécessaires. Rendez-vous sur www.thil.fr !

ENVIRONNEMENT

PLATANES DU CENTRE DU VILLAGE ... UNE TAILLE RESPECTUEUSE

Suite à l'abattage de 23 Platanes du quai des Amours atteints du chancre coloré, la municipalité a décidé de réaliser, pour ses arbres du centre village, une taille douce respectueuse de la physiologie de l'arbre. Certains diront qu'une taille est une taille. Pourquoi ne pas avoir coupé plus ? Antonin vous en dit plus ...

Quelle est la différence entre une taille sévère et une taille douce ou raisonnée ?

Une taille sévère est une taille qui détruit l'arbre et qui le rend dangereux pour les années à venir. Cette taille consiste simplement à couper toutes les branches de l'arbre, ce qui affaiblit tellement l'arbre, qu'il sera condamné à une mort prématurée. Plus cette taille est réalisée, plus son espérance de vie diminue et le rend dangereux.

Une taille douce ou raisonnée, est une taille qui suit l'évolution de l'arbre selon ses stades physiologiques. L'arboriste aide l'arbre à s'adapter aux contraintes humaines tels que les bâtiments, les routes, les lampadaires, etc... en limitant au maximum les grosses coupes. Cette taille est pratiquée principalement à la scie à main et demande une grande connaissance biologique du végétal.

Les arbres sont trop hauts, il y a des habitations à côté, pourquoi ne pas tailler plus ?

L'étêtage ou la réduction des arbres est une pratique plutôt récente. L'idée de couper l'arbre en hauteur en prévention pour qu'il ne tombe pas lors des tempêtes est tout simplement un non-sens. En effet, plus un arbre est réduit, plus le risque qu'il chute est grand.

Lorsque vous coupez la tête d'un arbre, que se passe-t-il ?

- Les grosses coupes créent une entrée aux maladies et champignons
- Les rejets qui sortent au printemps sont très souvent mal accrochés aux branches et risquent de s'arracher lors de coup de vent.
- L'arbre est déséquilibré : il cherche toujours à équilibrer ses racines par rapport à ses branches. Il va alors abandonner une partie de ses racines, et va donc perdre de son ancrage, de sa stabilité.

Comment l'arboriste procède-t-il ?

Pour commencer, l'arboriste identifie à quelle espèce appartient l'arbre, car chaque espèce évolue et réagit différemment à la taille. Puis, il va observer et évaluer l'état de santé du sujet. Mais depuis le sol, on ne voit pas tout. Il faut donc grimper dans l'arbre pour ressentir la résistance mécanique de l'arbre et pouvoir vérifier visuellement chaque branche.

LE SAVIEZ-VOUS ...

- Chaque année, l'ensemble des ménages français produit 18 millions de tonnes de biodéchets.

- A l'échelle européenne 150 000 à 500 000 tonnes par an de plastiques seraient rejetés dans les océans.

- Chaque année, 31kg de prospectus par foyer sont distribués dans nos boîtes aux lettres.

- 1 mail génère environ 10g de CO2

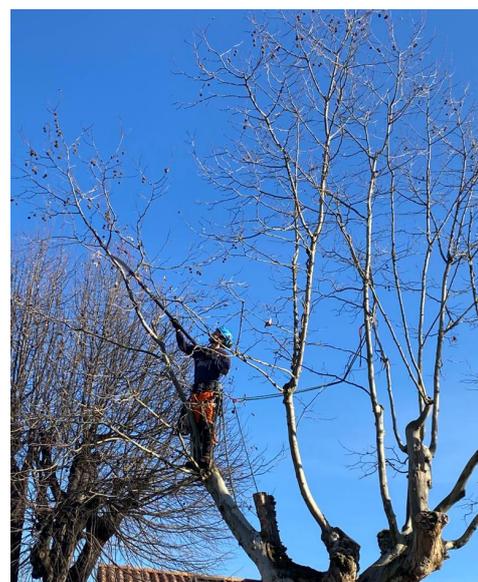
Différentes actions peuvent être mises en place pour réduire ses déchets :

- Composter ses biodéchets. La CCMP propose des composteurs à tarif préférentiel (www.ccmp.fr).

- Éviter d'acheter des produits sureballés ou préférer le vrac.

- Apposer un stop pub sur sa boîte aux lettres.

- Supprimer régulièrement ses mails.



Antonin, arboriste Thilois

FOCUS SUR ... MILORE



Après une école de stylisme modélisme et un début de carrière dans le monde du textile sur Paris puis en région Rhône-Alpes, Aurélie et sa famille arrivent à Thil en 2015. Choisi pour son charme, sa chaleur humaine et sa situation stratégique, notre village a vu naître Milore, la marque créée par Aurélie Karsenti et sa soeur Emilie, en 2018. Le nom de la marque, contraction de leurs 2 prénoms (eMILie AURélie), inspirée du Milord d'Edith Piaf, est alors féminisé. En décembre 2019, la première collection Milore est lancée sur Internet.

Les modèles sont inspirés par les photographies des tendances et magazines de mode, des défilés et de la culture en général et dessinés par Aurélie qui est accompagnée par la musique dans son travail de tous les jours. La dernière collection, lancée le 28 novembre dernier, nous propose un vestiaire musical avec notamment la blouse Madone, le pull Bonnie, le short Bruce ou encore le pantalon Elvis.

Au-delà de la collaboration des 2 soeurs, c'est un vrai réseau local qui s'anime. Tissus, accessoires, modéliste pour les patronages, couturière des prototypes, ... jusqu'à la fabrication, tout est 100% made in Rhône-Alpes ! Une rencontre avec Cillia Ciabrini, photographe sur la Côtière, leur permet de promouvoir la région car les shootings photos ont lieu sur Lyon et ses environs. Jusqu'à présent, les tissus étaient des tissus achetés sur stock mais pour la collection que Milore souhaite lancer dans les prochains mois malgré le contexte, serait composée de tissus exclusifs dessinés et créés par les 2 soeurs en collaboration avec une infographe lyonnaise. C'est donc une nouvelle étape de création dans cette quête constante de la qualité.



LES PÊCHEURS THILOIS

L'ouverture de la pêche à la truite aura lieu le samedi 6 février aux plans d'eau. Un lâcher de poissons se déroulera la semaine précédente (170 kg de truites). La première semaine de pêche est réservée aux possesseurs de la carte annuelle (en vente auprès des membres du bureau), ensuite la carte journalière sera délivrée par l'épicerie VIVAL de Thil.



LE SOU DES ECOLES



Le sou des écoles a renouvelé l'expérience cette année en proposant une vente d'huîtres et crevettes en partenariat avec Arlequin Traiteur. Cette vente a rencontré un franc succès ! Véronique Dost, la présidente, ainsi que les membres de l'équipe remercient tous les gourmands qui leur ont également réservé un accueil chaleureux lors de la fameuse vente de brioches du 10 janvier ! Ils ont d'ailleurs été victimes de leur succès et n'ont pas pu frapper à toutes les portes, les brioches ayant été vendues en un temps record cette année !

DATES À RETENIR (sous réserve des conditions sanitaires)

• Thil Assoc •
13 FEVRIER
VENTE
DE
BOUDIN

• Sou des écoles •
19 MARS
CARNAVAL
SOIREE
PORTUGAISE

• Festhill'té •
2 AVRIL
SPECTACLE

• Sou des écoles •
3 AVRIL
CHASSE AUX
OEUFS

• Festhill'té •
11 JUIN
CINEMA EN
PLEIN AIR

• Sou des écoles •
25 JUIN
FARFOUILLE

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE... INSCRIVEZ-VOUS !

La réserve communale de sécurité civile permet d'aider les agents municipaux en cas de catastrophes naturelles (par exemple, inondations, incendies de forêts) ou d'accidents industriels (par exemple, explosion d'une usine). Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes. Les missions susceptibles d'être confiées sont les suivantes :

- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
- Aide à la protection des meubles des personnes en zone inondable
- Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- Surveillance de digues ou de cours d'eau
- Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés

Vous êtes intéressé? Vous devez simplement adresser, par courrier à la mairie ou par mail sur mairie.thilethil.fr, votre demande d'intégration dans la réserve communale de sécurité civile.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

En période de canicule, de grand froid, ou lors de catastrophes naturelles, les communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables. La mairie tient un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir. Ce registre permet aux personnes inscrites volontairement d'être contactées par la mairie en cas d'événement exceptionnel afin de leur apporter soutien et secours.

Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre en appelant la mairie qui vous donnera la marche à suivre.

INFOS PRATIQUES

Ouverture au public de la mairie

Lundi, mardi et mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi : 13h30 - 18h

Vendredi : 13h30 - 17h

Samedi : sur rendez-vous

Prise de rendez-vous avec vos élus

Par téléphone au 04 78 06 19 90

Par e-mail : mairie.thilethil.fr

Merci de préciser l'objet de votre demande.

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES

CIAVARELLA Giulia née le 12/06

BADEQUANO Thaïs née le 17/10

LAVANDEIRA PADROS Lenny né le 25/12

MARIAGES

MARCHAND Murielle et SOULE François le 11/01

MARTINOT Stéphanie et THUIZAT Fabrice le 22/02

SAUVIAT Véronique et AYALA Eric le 26/09

DECES

DENESSON Georges le 04/05

DELARBRE Sébastien le 24/07

ABBOU née HASSAINE Yamina le 14/11

SCHMERBER née LEFRANCO Sylvie le 26/11

DOST Odile née GRUMET le 5/12

ZIMERLI Clotilde née GERBEL le 15/12

Bonne année 2021

